



RAPPORT DE LA MUNICIPALITÉ DE PREVONLOUP

AU CONSEIL GÉNÉRAL

SUR SA GESTION DURANT L'EXERCICE 2025

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément :

- a) à l'art. 93b de la Loi cantonale du 28 février 1956 sur les communes ;
- b) à l'art. 32 du Règlement sur la comptabilité des communes du 14 décembre 1979 ;
- e) à l'art. 88 du Règlement du Conseil général ;

La Municipalité a le plaisir de vous présenter son rapport de gestion relatif à l'exercice 2025.

Les comptes communaux arrêtés au 31 décembre 2025 figurent dans un préavis séparé.

TABLE DES MATIERE

CONSEIL GÉNÉRAL

MEMBRES DU BUREAU.....	3
SEANCES DU CONSEIL GENERAL.....	3
PREAVIS	3

MUNICIPALITÉ

MEMBRES DE LA MUNICIPALITE.....	4
---------------------------------	---

ADMINISTRATION GENERALE

PERSONNEL ADMINISTRATIF.....	4
PERSONNEL COMMUNAL.....	4

BÂTIMENTS

CONCIERGERIE.....	4
-------------------	---

CONTRÔLE DES HABITANTS

STATISTIQUES.....	5
-------------------	---

MANIFESTATIONS

AUTORISATIONS DE MANIFESTATIONS DELIVREES.....	5
--	---

POLICE DES CONSTRUCTIONS

PERMIS DE CONSTRUIRE.....	5
---------------------------	---

FORÊTS.....	6
-------------	---

TRAVAUX ROUTES / ENTRETIEN.....	6
---------------------------------	---

PARCS ET PROMENADES.....	6
--------------------------	---

ECOLES

EFFECTIFS.....	7
----------------	---

DECHETTERIE

DECHETS COLLECTES EN TONNES.....	7
----------------------------------	---

EAU POTABLE

CONSOMMATION	7
--------------------	---

CONCLUSIONS.....	8
------------------	---

SIGNATURES.....	8
-----------------	---

CONSEIL GÉNÉRAL

Membres du bureau

Composition du Conseil Général durant l'année 2025, soit :

Président	M. Léandre Bolomey
Vice-Président	M. Enrique Jehanno
Secrétaire	Mme Claire-Lise Sumi
Scrutateurs	M. Hervé Wyssa
	M. Jean-Jacques Ogay

Séances du Conseil Général

En 2025, le Conseil Général s'est réuni 3 fois en séances ordinaires, soit les :

11 juin 2025

15 octobre 2025

10 décembre 2025

Préavis

Lors des séances précitées, la Municipalité a présenté 8 préavis, sur lesquels le Conseil Général s'est prononcé favorablement :

> Préavis 2025_01 – Comptes 2024

> Préavis 2025_02 – Demande de crédit pour le remplacement des panneaux d'entrée du village

> Préavis 2025_03 – Contrôle de conformité au système séparatif des égouts

> Préavis 2025_04 – Demande de prêt dans intérêts Rallye FVJC 2026 à Prévonloup

> Préavis 2025_05 – Arrêté d'imposition 2026

> Préavis 2025_06 – Budget 2026

> Préavis 2025_07 – Demande de crédit de CHF 466'000.00 pour le raccordement du réseau d'eau de Prévonloup au réservoir de Billens-Hennens.

> Préavis 2025_08 – Zone 30 km/h. à Prévonloup

MUNICIPALITÉ

Membres de la Municipalité

Syndic	M. Alain Michel
Vice-Syndic	M. Pierre-Alain Ogay
Municipale	Mme Anita Paccaud
Municipal	M. Philippe Liniger
Municipal	M. Marc Schneider

La Municipalité a siégé 25 fois en 2025, 24 séances ordinaires et 1 séance de budget. Elle s'est également rendue à un peu plus de 50 séances de travail et d'information des associations intercommunales.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Personnel administratif

La Commune de Prévonnoloup a employé une personne pour le travail administratif en 2025, Mme Marie Rossier, pour :

- Greffé municipal,
- Contrôle des habitants, police des étrangers,
- Bourse communale.

Personnel communal

M. Patrick Ghielmini a travaillé un peu plus de 130 heures pour les parcs et promenades en 2025.

BÂTIMENTS

Conciergerie et location de la salle communale

Mme Anne-Marie Ghielmini a été employée durant cette année 2025.
La salle communale a été louée 11 fois.

CONTRÔLE DES HABITANTS

Statistiques

La population domiciliée sur le territoire de la Commune de Prévonnoloup se chiffrait, au 31 décembre 2025, à 249 habitants en résidence principale. Pour un total de 112 ménages. Une augmentation par rapport à l'année précédente du nombre d'habitants de 17 personnes, soit un peu plus de 7%.

	Total	Enfants (-16 ans)		Adultes	
		Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Suisse	218	19	26	95	78
Étrangers	31	3	1	12	15
Total	249	22	27	107	93

MANIFESTATIONS

Autorisations de manifestations POCAMA délivrées, 3 autorisations de manifestation ont été délivrées durant l'année 2025 :

- Film rétro, organisé par Claire-Sumi pour l'AGAP.
- Tour de jeunesse organisée par la Société de Jeunesse de Prévonnoloup et environs.
- Fête nationale organisée par la Société de Jeunesse de Prévonnoloup et environs.

D'autres fêtes et évènements ont eu lieu durant l'année 2025, comme :

- La fête de l'indépendance vaudoise le 24 janvier, organisée en collaboration avec les communes de Dompierre et Lovatens.
- Le coup de balai organisé par Municipalité
- La fête à la forêt organisée par l'AGAP
- L'apéritif de Noël organisé par la Municipalité
- Le repas des aînés organisé par la Municipalité

POLICE DES CONSTRUCTIONS

Permis de construire, la Municipalité a délivré :

- 2 permis de construire, dossiers CAMAC avec mise à l'enquête publique,
- 2 permis de construire, travaux de peu d'importance dispensé d'enquête publique (art. 72d RLATC)
- 2 autorisations municipales d'entreprendre des travaux.

FORÊTS

Sur demande du service cantonal DGE, La Municipalité a procédé à l'inventaire des arbres remarquables sur la Commune. Les arbres retenus et inscrits à l'inventaire cantonal des arbres remarquables sont les 4 arbres qui forment ensemble une couronne exceptionnelle à l'entrée du cimetière (2 marronniers et 2 peupliers), ainsi que le tilleul âgé de plus de 150 ans chez Olivier Paccaud.

Ce recensement a bénéficié d'une subvention cantonale à hauteur de CHF 2'000.00.

TRAVAUX ROUTES - ENTRETIEN

Après acceptation du Préavis 2/2025, la Municipalité a procédé au remplacement des 3 panneaux d'entrées du village de Prévonnep.oup.

Les 3 anciens panneaux installés au cours des décennies passées, étaient en mauvais états et dépareillés. Les nouveaux panneaux sont plus lisibles et harmonieux, ils ont amélioré l'image des entrées du village.

PARCS ET PROMENADES - ENTRETIEN

Deux panneaux de mise à ban ont été installés sur le parking du collège. Cette mesure fait suite à de nombreuses observations et réclamations des locataires de la salle communale concernant l'occupation récurrente des places de parc par des véhicules non autorisés, principalement en soirée et durant la nuit.

Cette utilisation inappropriée réduisait la disponibilité du stationnement pour les usagers légitimes de la salle communale.

La pose de ces panneaux vise ainsi à garantir un usage conforme du parking et à préserver les places nécessaires aux activités de la salle communale.

ECOLES

Effectifs

A la rentrée scolaire 2025, 35 enfants de notre Commune ont repris l'école, dont 29 élèves à l'établissement primaire de Lucens et 6 élèves à l'établissement secondaire de Moudon.

Selon convention de l'ISMLE, les coûts sont répartis par moitié en fonction de la population au 31 décembre de l'exercice et par moitié pour l'effectif des élèves au 1^{er} octobre de l'exercice.

Coûts scolaires pour Prévonnoloup en 2025 :	128'978.00	chf
Total frais d'écologie (sans transports) :	112'984.30	chf
Participation transports des élèves :	15'993.70	chf

En 2025 les enfants de Prévonnoloup ont utilisé à hauteur de 3'939 heures les services de l'UAPE.

Participation UAPE :	28'993.85	chf
----------------------	-----------	-----

DECHETS MÉNAGERS

Déchets collectés en tonnes

25.45 tonnes de déchets ont été traité par l'usine Saidef pour le compte de la Commune de Prévonnoloup en 2025.

EAU POTABLE

Consommation

La Commune a acheté à la Ville de Romont 29'178 m³ d'eau en 2025.

La Commune a vendu 15'228 m³ d'eau aux habitants de Prévonnoloup (soit une moyenne de ~136 m³/ménage), et 13'950 m³ d'eau à la Commune de Dompierre.

CONCLUSIONS

La Municipalité souhaite souligner le plaisir et l'engagement avec lesquels elle a accompli ses missions au service de la Commune durant l'année 2025.

Les membres de l'Exécutif restent naturellement à disposition pour fournir tout complément d'information ou répondre aux questions qui pourraient être formulées à ce sujet.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic



Alain Michel



La secrétaire



Marie Rossier